Médias publics au Togo : le pluralisme en débat

Rapport final

Juin 2018

CDFDH

CROP CENTER FOR RESEARCH AND OPINION POLLS
La science au service des décideurs

ALG Alternative Leadership Group

Médias publics au Togo : le pluralisme en débat

Rapport final

Juin 2018

ANDRE KANGNI AFANOU
EKOUTIAME A. AHLIN
HERVE AKINOCHO
TEKO E. COMBEY
ETSE KOKOU GODWIN
FABIENNE LIDAWH-WE DONTEMA
EZECHIEL A. DJALLO
TEADOUM NAKAYAN
PHILIPPE PLAGBE
PAUL ETSE AFFALA

CDFDH

CROP CENTER FOR RESEARCH AND OPINION POLLS
La science au service des décideurs

Alternative Leadership Group

Remerciements

Le Centre de Documentation et de Formation sur les Droits de l'Homme (CDFDH) et le Centre de Recherche et de Sondage d'Opinions (CROP) adressent leurs sincères remerciements au CCFD-Terre Solidaire pour son appui financier à l'exécution du projet « Monitoring des Médias Togolais », ayant permis l'élaboration et la publication de ce rapport final.

Le CDFDH et le CROP expriment également leur reconnaissance :
- aux responsables des médias publics et privés identifiés pour avoir facilité l'accès aux informations et autres données collectées ;
- aux responsables des partis politiques, et associations de la société civile et personnalités qui ont accepté de répondre aux questions au cours de l'enquête ;
- aux institutions de la république, en l'occurrence à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) pour s'être rendue disponible en vue d'échanges pertinents sur la réalisation de l'initiative ;
- aux jeunes de l'association Alternative Leadership Group (ALG) qui se sont engagés volontairement pour suivre les émissions et collecter les données sur le terrain auprès des personnes morales et physiques.

Une équipe en train de faire le monitoring d'une émission télévisée. © Droits réservés.

Table des Matières

Liste des tableaux 8
Table des figures 9
Liste des sigles et acronymes 10
Résumé éxécutif 11

1. INTRODUCTION 15

2. METHODOLOGIE DE L'ETUDE 16
2.1 Approche méthodologique 16
2.2 Types de collecte et leurs instruments 16
2.3 Échantillonnage 17

3. PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ETUDE 18
3.1 Modalités de couverture par les médias 18
3.2 Accès aux médias 19
3.2.1 Perception de l'accès des forlations politiques et OSC aux médias 19
3.2.2 Espaces d'antenne des acteurs de la vie sociopolitique du pays 21
3.2.3 Temps d'antenne des acteurs de la vie sociopolitique du pays 23
3.2.4 Le genre et l'accès aux médias 26
3.2.5 Équité de l'accès aux médias publics 27
3.2.6 Difficultés qui empêchent les médias publics d'assurer un accès équitable à toutes les composantes politiques et sociales 29
3.2.7 Appréciation du niveau d'accès aux médias publics par les formations politiques et OSC 31
3.2.8 Attitude des formations politiques et OSC face au problème d'accès inéquitable aux médias publics 33

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 34

Références bibliographiques 36

ANNEXES 37
Annexe A : Échantillon de l'enquête auprès des formations politiques et OSC 37
Annexe B : Indicateurs clés du monitoring des émissions 38

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Conditions pour une couverture médiatique gratuite, par type de média 18
Tableau 2 : Fréquences d'accès des formations politiques et OSC enquêtées aux médias publics 20
Tableau 3 : Nombre d'acteurs présents à la dernière émission débat sur un média public 20
Tableau 4 : Distribution du nombre d'invités aux émissions observées, par type de média, par catégorie de média, par type d'émission et par tendance politique ou sociale 21
Tableau 5 : Nombre de reportages/couvertures non payés que le média a faits au cours des 30 jours qui ont précédé l'enquête sur les activités des différents acteurs de la vie sociopolitique du pays 22
Tableau 6 : Proportion de répondants qui pensent que le temps accordé par les médias publics aux reportages sur les évènements organisés par les différents acteurs de la vie sociopolitique du pays est suffisant 23
Tableau 7 : Proportion de répondants qui pensent que le temps accordé par les médias publics aux reportages sur les évènements organisés par les différents acteurs de la vie sociopolitique du pays est suffisant, par tendance politique ou sociale 24
Tableau 8 : Temps (en minutes) moyen de parole des différents acteurs de la vie sociopolitique du pays, selon le type d'émission 24
Tableau 9 : Temps (en minutes) moyen consacré aux différents acteurs de la vie sociopolitique du pays lors des reportages 25
Tableau 10 : Temps (en minutes) moyen consacré aux différents acteurs de la vie sociopolitique du pays lors des reportages, selon le type de média, la catégorie de média et le type d'émission 26
Tableau 11 : Quelques indicateurs relatifs à l'accès équitable aux médias publics par tendance politique ou sociale 28
Tableau 12 : Principale difficulté qui empêche ou limite le média dans ses efforts d'assurer un accès équitable aux différentes formations politiques et OSC 31
Tableau 13 : Degré de satisfaction du niveau d'accès qu'offrent les médias publics aux différents acteurs de la vie sociopolitique du pays 32
Tableau 14 : Degré de satisfaction du niveau d'accès qu'offrent les médias publics aux différents acteurs de la vie sociopolitique du pays, selon les formations politiques et OSC enquêtées 32

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Répartition des invités aux émissions selon le sexe 26
Figure 2 : Appréciation du traitement réservé aux acteurs politiques des partis au pouvoir lors des débats contradictoires par les formations politiques et OSC enquêtées 27
Figure 3 : Appréciation de l'accès aux médias publics pour toutes les composantes politiques et sociales par les formations politiques et OSC enquêtées 28
Figure 4 : Opinions des formations politiques et OSC enquêtées sur le niveau d'effort des médias publics pour assurer un accès équitable à toutes les tendances politiques et sociales, par catégorie d'émissions 29
Figure 5 : Principale difficulté qui empêche ou limite les médias publics dans leurs efforts d'assurer un accès équitable aux différentes formations politiques et OSC, par catégorie d'émission 30
Figure 6 : Répartition des formations politiques et OSC enquêtées selon qu'elles ont mené ou non une action auprès de la HAAC au sujet des problèmes d'accès aux médias publics 33

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ALG Alternative Leadership Group
CAPI Computer Assisted Personal Interviewing
CCFD Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement
CDFDH Centre de Documentation et de Formation sur les Droits de l'Homme
CNSC Concertation Nationale de la Société Civile
CROP Center for Research and Opinion Polls
FP Formation Politique
HAAC Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication
OTM Observatoire Togolais des Médias
ONG Organisation Non Gouvernementale
OSC Organisation de la Société Civile
TV Télévision

RESUME EXECUTIF

Informations générales sur la collecte

Période de collecte des données. La collecte des données a commencé le 26 octobre 2017 et a pris fin le 07 avril 2018. Le présent rapport est basé sur les données collectées sur cette période.

Méthodologie. Le monitoring des médias togolais est une étude qui comporte deux principaux volets : (i) le monitoring des émissions est fait pour un certain nombre d'émissions ciblées des médias publics et privés et (ii) l'enquête auprès de formations politiques (FP) et OSC et auprès des responsables de médias. Pour le volet monitoring des émissions, il s'agit d'un suivi quotidien des émissions ciblées sur toute la période de collecte. Ces émissions sont celles des trois médias publics audiovisuels (TVT, Radio Lomé et Radio Kara) et de deux médias privés audiovisuels (New World TV et Radio Victoire FM). En ce qui concerne l'enquête auprès de formations politiques et OSC et auprès des responsables de médias, elle a concerné un échantillon de 21 formations politiques et de 18 OSC choisis de façon raisonnée, ainsi que les responsables des cinq médias dont les émissions ont fait l'objet du monitoring. Au 31 mars 2018 et pour le compte du présent rapport, 678 émissions ont été observées, 27 formations politiques et OSC enquêtées et 4 responsables de médias interviewés.

Méthode de collecte des données. La collecte est faite électroniquement grâce aux applications CAPI conçues pour chacun des trois instruments de l'étude. Le monitoring des émissions est réalisé par 8 équipes de 3 personnes chacune et les enquêtes auprès des formations politiques et des médias sont faites par trois enquêteurs formés à cet effet.

Résultats clés

Ces résultats sont repartis en deux volets. Le premier est consacré aux résultats issus du monitoring des émissions ciblées. Le second volet réunit les perceptions des FP, OSC et des médias enquêtés.

Ce qu'il faut retenir :

1. Il y a une quasi absence des acteurs politiques de l'opposition sur les médias publics.
2. L'espace des débats sur les médias est plus occupé par les OSC que par les acteurs politiques.
3. 74% des acteurs des formations politiques et OSC enquêtées estiment que les médias publics n'offrent pas un accès équitable aux acteurs de la vie sociopolitique du pays.
4. Selon les formations politiques et OSC enquêtées, l'autocensure et la censure des autorités du pays sont les deux principales difficultés qui empêchent ou limitent les médias publics dans leurs efforts d'assurer un accès équitable aux différentes tendances politiques et sociales de ce pays.
5. Très peu d'acteurs prennent l'initiative de saisir la HAAC sur les problèmes liés à l'accès aux médias publics.

- MONITORING DES EMISSIONS :

1. Le temps consacré, par les médias publics, aux reportages sur les activités des acteurs du pouvoir est **le triple** de celui consacré à l'opposition.

2. Les médias publics accordent en moyenne **moins de temps** (0,6 min) de reportages aux acteurs politiques que les médias privés (1,1 min).

3. On observe une **plus grande présence** (reportages : 57% du temps total, proportion d'invités : 20% contre respectivement 12% et 2% pour l'opposition et le pouvoir) des OSC sur les médias que les acteurs politiques.

4. On note une **absence** des acteurs politiques dans les débats sur les médias publics.

5. Seulement 18% des acteurs sociopolitiques ayant participé à des débats au cours des émissions observées étaient sur les médias publics contre 82% sur les médias privés.

- PERCEPTIONS DES FP/OSC/MEDIAS ENQUETES :

6. La fréquence de couverture gratuite par les médias publics, des événements qu'elles organisent est, en moyenne, de 1,5 (sur un maximum de 2) (cf.p18).

7. Dix des vingt-sept formations politiques et ou OSC enquêtées ont affirmé qu'elles n'ont jamais été invitées par les médias publics aux émissions politiques ; et 9 de ces 10 formations politiques et OSC sont de l'opposition.

8. La totalité (100%) des formations politiques et ou OSC enquêtées estime que le temps accordé par les médias publics aux reportages sur les événements organisés par les acteurs des partis politiques au pouvoir est suffisant. Cette proportion est de 96% pour les événements organisés par les acteurs du gouvernement et de 59% pour les événements organisés par les acteurs apolitiques mais n'est que de 4% pour les événements organisés par les acteurs politiques de l'opposition.

9. Environ 8 formations politiques et OSC enquêtées sur 10 estiment que les médias publics n'assurent pas un traitement équitable aux représentants des différentes formations politiques et sociales lors des débats contradictoires et que les acteurs politiques du pouvoir sont plus favorisés.

10. 74% des acteurs des formations politiques et OSC enquêtées estiment que les médias publics n'offrent pas un accès équitable aux acteurs de la vie sociopolitique du pays. 52% pensent que les médias publics ne font aucun effort pour assurer un accès équitable à leurs antennes en ce qui concerne les émissions politiques (notamment les débats politiques contradictoires) contre 44% pour les émissions d'information et 20% pour les autres émissions.

11. Sur une échelle de 1 à 5, le degré de satisfaction de l'accès qu'offrent les médias publics aux acteurs des partis politiques au pouvoir est, en moyenne de 4,1, contre 1,5 pour les acteurs politiques de l'opposition. Il est de 3,1 pour les acteurs des OSC et de 4,0 pour les acteurs du gouvernement. Le degré de satisfaction du niveau d'accès qu'offrent les médias publics aux acteurs politiques de l'opposition et celui des acteurs apolitiques sont significativement (à 1% et 10% respectivement) inférieurs à celui des acteurs des partis politiques au pouvoir.

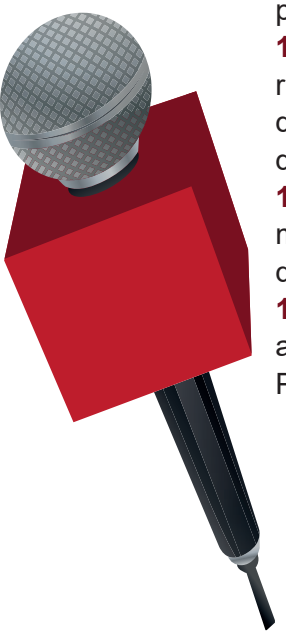

12. La ligne éditoriale des médias publics entrainant l'autocensure et de la censure des autorités du pays sont les deux principales difficultés qui empêchent ou limitent les médias publics dans leurs efforts d'assurer un accès équitable aux différentes tendances politiques et sociales de ce pays.

13. Les entretiens avec les deux télévisions ciblées par cette étude semblent indiquer que les médias paraissent plus satisfaits de l'accès qu'ils offrent aux acteurs sociopolitiques du pays que ne le sont les acteurs eux-mêmes.

14. Seulement 26% des formations politiques et OSC enquêtées ont déclaré avoir mené une action auprès de la HAAC pour pointer du doigt les problèmes d'accès aux médias publics. Parmi ceux-ci 57% ne sont pas du tout satisfaits de la réponse de la HAAC.

Recommandations

Assemblée Nationale / Ministère de la communication :

1. Adopter une loi pour transformer les médias publics en office pour renforcer leur autonomie éditoriale et financière ;
2. Réviser le mode de désignation des membres de la HAAC en accordant au Président de la République, à l'Assemblée Nationale et à l'organisation la plus représentative des journalistes et technique de la communication le droit de désigner trois (3) membres chacun ;

HAAC :

3. Vulgariser l'arrêté n°002/HAAC/14/P portant modalités pratiques d'accès équitable des partis politiques, des associations et des institutions de la République aux médias publics auprès des acteurs sociopolitiques et journalistes des médias publics ;
4. Achever le processus de mise en place de la co-régulation du secteur des médias avec l´OTM.

Médias publics :

5. Organiser régulièrement des émissions de débats contradictoires et y inviter souvent des acteurs sociopolitiques critiques envers le pouvoir ;
6. Rendre opérationnel un mécanisme d'auto monitoring des médias publics en vue de s'assurer d'accorder un temps équitable à toutes les tendances sociopolitique du pays

Les agents de collecte en formation, le 20 octobre 2017. © Droits réservés.

1. INTRODUCTION

Outils par excellence d'information de la masse, les médias sont souvent qualifiés de quatrième pouvoir derrière les trois pouvoirs classiques (exécutif, législatif et judiciaire). Ils jouent indubitablement un rôle important dans l'acquisition de l'information par les citoyens. Cette fonction d'information ne peut, en outre, se faire sans une réglementation, au risque de voir certains médias en déphasage avec la mission d'information à eux reconnue.

Dans un régime démocratique où, par hypothèse, il existe une diversité d'opinion, la garantie de l'égal accès de tous les courants politiques aux médias en général et aux médias publics en particulier, est un principe acquis. Cette règle est bien suivie dans certains pays alors que, dans d'autres, il faut attendre les périodes électorales pour assister à un effort de la part des médias publics d'accorder des temps de parole égaux aussi bien aux partisans du pouvoir en place qu'à ceux de l'opposition.

Au Togo, la constitution de 1992 a consacré l'égalité dans le traitement de l'information et l'accès aux médias publics, étant partie aux textes d'autorité et d'envergure internationale et régionaux en la matière. La constitution est complétée par un dispositif législatif et institutionnel pluriel. Ces dispositions, régulant les droits à l'exercice effectif de la liberté d'expression par toutes les franges de la population, constituent le gage du professionnalisme et de l'efficacité des médias publics et par ricochet la vitalité de la démocratie togolaise.

Cependant, dans la pratique, le constat récurent est que l'effectivité de ce cadre légal constitue une problématique souvent évoquée voire déplorée par nombre d'acteurs sociopolitiques. L'exemple le plus récent remonte au mercredi 30 Août 2017 ou la Haute Autorité de l'Audio-visuel et de la communication (HAAC) a organisé une séance de travail avec les différents responsables des médias publics, au cours de laquelle un accent particulier a été mis sur le respect de la législation en vigueur se rapportant au traitement de l'information et l'accès aux médias publics. Cinq ans auparavant, en 2012, un rapport de la HAAC, avait déjà soulevé le même problème. Les médias publics sont régulièrement accusés de partisannerie, le plus souvent en faveur du gouvernement. Cette situation est préoccupante en ce sens qu'elle sape la cohésion sociale et freine la décrispation du climat politique.

En vue de contribuer à rendre disponible des données permettant d'évaluer l'ampleur de cette situation et proposer des pistes pour la résorber, le Centre de Documentation et de Formation sur les Droits de l'Homme (CDFDH) conjointement avec le Centre de Recherche et de Sondage d'Opinion Publique (CROP), partenaire national d'AFROBAROMETRE, et Alternative Leadership Group (ALG) avec l'appui technique et financier de CCFD Terre Solidaire ont entamé depuis le 1er Septembre 2017, une initiative dénommée : «Monitoring des Médias». S'étendant sur six (06) mois, elle visait à contribuer à la garantie de l'égal accès de toutes les tendances politiques et sociales aux médias publics au Togo. Cinq (05) mois de monitoring ont permis de rendre disponible une banque de données objectivement vérifiables sur l'accès des composantes essentielles de la vie sociopolitique du Togo aux médias publics ainsi que des recommandations pour son amélioration. Ce document, portant rapport final de monitoring en retrace et décrit les grandes lignes.

2. METHODOLOGIE DE L'ETUDE

2.1 Approche méthodologique

L'objectif principal de cette étude est de contribuer à l'amélioration au Togo d'un accès équitable de toutes les tendances politiques et sociales aux médias publics. Les résultats issus de l'étude pourront constituer un outil scientifique de référence pour la HAAC et autres parties prenantes des médias qui ont pour mission de veiller à l'accès équitable des partis politiques et des associations aux moyens publics de communication et d'informations conformément à l'article 130 de la Constitution togolaise.

L'étude part de l'hypothèse, basée sur les observations de l'équipe, que l'accès des formations politiques et OSC aux médias publics n'est pas équitable. Cette hypothèse est également soutenue par le fait que seulement 40% des Togolais (contre 56% des Béninois) pensent que les médias couvrent souvent ou toujours équitablement tous les candidats lors des élections, d'après l'enquête Afrobaromètre (2014). Pour tester cette hypothèse, l'équipe a mis en œuvre une démarche méthodologique essentiellement quantitative. La démarche comprend deux volets. Le premier volet qui est aussi le plus important consiste à faire le monitoring d'un certain nombre d'émissions ciblées sur la durée du projet. Les émissions ont été choisies sur la base de trois critères essentiels : (i) traiter des questions sociopolitiques du pays, (ii) permettre la pluralité des opinions et (iii) avoir une grande portée. On s'est également assuré d'ajouter aux médias publics audiovisuels (TVT, Radio Lomé et Radio Kara) des médias privés, notamment une télé et une radio, afin d'introduire des analyses comparatives dans l'étude. Les médias privés qui ont été retenus sont New World TV et Victoire FM. Le second volet de notre démarche consiste à faire une enquête auprès d'un échantillon raisonné de formations politiques et OSC(1), ainsi qu'auprès des cinq médias retenus pour le monitoring de leurs émissions. Cette enquête combine les méthodes quantitatives et qualitatives.

Les informations sont recueillies grâce à trois instruments. Les collectes de données sont électroniques, avec utilisation des systèmes CAPI (Computer Assisted Personal Interviewing).

2.2 Types de collecte et leurs instruments

Recensement des émissions ciblées

Cette collecte, appelée également monitoring des émissions ou observation des émissions se fait grâce à une grille baptisée « Grille de l'observateur indépendant ». Le monitoring est assuré par des personnes qui n'ont pas de coloration politique et qui observent l'émission pour reporter fidèlement les informations sans état d'âme ni parti pris. Ce sont pour la plupart des étudiants en sciences juridiques ou sociales qui sont volontaires sur le projet. La grille de l'observateur indépendant est utilisée, pour toutes les émissions, par huit équipes de trois personnes chacune pour recueillir des informations sur l'accès des différentes tendances politiques et sociales aux médias publics et privés qui font l'objet de cette étude. Elle est essentiellement utilisée pour enregistrer le temps de parole des invités des différentes tendances politiques et sociales aux émissions et pour chronométrer le temps consacré pendant les reportages aux différentes catégories

1. L'échantillon inclut certains acteurs de la vie sociopolitique du pays qui n'appartiennent ni à une formation politique, ni à une OSC.

d'acteurs sociopolitiques du pays. Une équipe est formée de trois personnes pour assurer l'enregistrement de l'émission, chronométrer le temps de parole de chaque invité le cas échéant et le temps de reportage sur chaque catégorie d'acteurs, et surtout d'assurer que les informations recueillies sont les résultats de réflexions mûries de trois observateurs et non d'un seul. Cet instrument est essentiel à ce projet car il permet d'analyser les écarts d'accès aux médias publics à travers le temps et de voir à quel point le projet à travers ses stratégies de communication contribuera à réduire l'éventuel gap.

Enquête auprès des formations politiques et OSC

Il s'agit d'une enquête auprès d'un échantillon des formations politiques et OSC actives dans la vie sociopolitique du pays pour recueillir leurs opinions sur les questions relatives à leur accès aux médias, en l'occurrence les médias publics, et leurs perceptions sur l'équité de l'accès des acteurs sociopolitiques aux médias publics. Les données sont recueillies grâce à un questionnaire qui permet non seulement de cerner la perception du niveau d'accès aux médias, notamment aux médias publics, que les formations politiques et OSC ont, mais aussi de faire des analyses comparatives suivant les bords politiques.

Enquête auprès des médias

C'est une enquête à la fois quantitative et qualitative. Elle est réalisée auprès des premiers responsables des cinq médias dont les émissions font l'objet du monitoring. Les données sont collectées grâce à un questionnaire qui permet de comprendre, entre autres, les procédures et contraintes d'accès aux médias publics et les questions liées à l'équité de l'accès des différentes composantes politiques et sociales.

2.3 Echantillonnage

Pour le monitoring des émissions, toutes les émissions ciblées sont observées, car il s'agit d'un « recensement » de ces émissions. Les émissions qui ont été sélectionnées sur la base des critères mentionnés dans la section précédente sont :

- « Le journal télévisé », « Au cœur de la nation » et « Plateau de la semaine » pour la TVT
- « Le journal radiodiffusé » et « Carte sur table » pour la Radio Lomé
- « Le grand journal » et « Espace débat » pour la Radio Kara
- « Le journal télévisé et invité du journal », « Regard Croisé » et « New World Forum » pour la New World TV
- « Audi Actu » pour la Radio Victoire FM.

Pour l'enquête auprès des médias, l'échantillon est constitué par les cinq médias dont les émissions font l'objet du monitoring. Il s'agit de la TVT, de Radio Lomé, de Radio Kara, de New World TV et de Victoire FM. Les répondants sont les directeurs ou les premiers responsables de ces médias.

Pour l'enquête auprès des formations politiques et OSC, l'échantillon est constitué de 18 OSC et de 21 formations politiques. Le choix de ces formations politiques et OSC est raisonné et est basé sur deux principaux critères : (i) leur importance sur l'échiquier politique ou social du pays et (ii) leur utilisation des médias dans leurs activités. La liste des formations politiques et OSC retenues pour cette enquête se trouve en Annexe B. Les répondants sont les personnes les mieux indiquées pour répondre aux questions, c'est-à-dire les fondateurs, les secrétaires généraux, ou les chargés de communication.

3. PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ETUDE

Ce chapitre est consacré aux principaux résultats de l'étude. Il contient deux sections : la première traite des modalités de couverture par les médias et la deuxième analyse les questions d'accès aux médias notamment aux médias publics. Les questions d'accès abordées sont l'accès des formations politiques et OSC aux médias, les espaces et temps d'antenne, l'accès des femmes aux médias, l'équité de l'accès aux médias publics, etc. Les données issues du questionnaire média aideront à développer la première section tandis que la deuxième sera développée par l'analyse des différentes bases de données qui ont été constituées dans le cadre de cette étude.

3.1 Modalités de couverture par les médias

Pour la télévision officielle un événement doit remplir deux conditions pour bénéficier d'une couverture médiatique gratuite : (i) l'institution qui l'organise doit être une organisation à but non lucratif et (ii) les organisateurs de l'événement doivent envoyer une demande de couverture médiatique à la direction du média. Pour la télévision privée, il suffit que l'événement soit d'intérêt public. Les radios aussi bien officielles que privés privilégient les événements à caractère sociale.

Tableau 1 : Conditions pour une couverture médiatique gratuite, par type de média

Conditions	TV publique	TV privée	Radio publique	Radio privée
1	Écrire une lettre de demande de couverture médiatique	Événement d'intérêt public	Événement à caractère social/ informatif / instructif	Événement à caractère social/ but non lucratif / Politique
2	Ne pas être une institution à but lucratif	-	-	-

Bien que les conditions susmentionnées permettent de bénéficier d'une couverture médiatique gratuite, la priorité est donnée à certains événements. Ainsi, à la question suivante « Supposez qu'il y ait trois événements différents de même envergure organisés respectivement par le parti au pouvoir, le principal parti d'opposition et une organisation de la société civile, et que vous n'ayez qu'une seule équipe pour faire une couverture médiatique gratuite. Quel événement allez-vous couvrir ? », Les avis sont partagés entre les télévisions et les radios. Que ce soit la télévision officielle ou la télévision privée elles ont choisi de couvrir prioritairement l'événement organisé par le parti au pouvoir alors que les radios (officielle et privé) optent pour l'événement organisé par les OSC. Les raisons évoquées sont presque les mêmes pour les

deux télévisions. Pour l'une des télévisions, le parti au pouvoir est celui du chef de l'État d'où la priorité aux événements de ce parti, pour l'autre, les événements du parti au pouvoir sont assimilés aux événements du gouvernement et donc prioritaires. Il est donc évident que, même des responsables de médias, confondent le gouvernement aux partis politiques au pouvoir. Pour le répondant de la radio officielle enquêté, l'événement organisé par une OSC est prioritaire car il contribuera à l'épanouissement de la population. Le répondant de la radio privée pense que les OSC sont défavorisés par rapport aux autres organisations d'où la nécessité de les couvrir prioritairement.

3.2 Accès aux médias

3.2.1 Perception de l'accès des formations politiques et OSC aux médias

Intervention des formations politiques et OSC sur les médias publics

Les 27 formations politiques et OSC enquêtées ont indiqué à quelle fréquence elles sont amenées à intervenir sur les médias publics, c'est-à-dire la TVT, la radio Lomé et la radio Kara. Sur une échelle allant de 0 (jamais) à 2 (souvent), elles interviennent en moyenne à une fréquence de 1,0. Nous avons comparé cette fréquence entre les différentes tendances politiques et sociales. La fréquence d'intervention des formations politiques du pouvoir sur les médias publics est de 1,0 alors qu'elle est de 0,8 pour les formations politiques de l'opposition soit une différence de 0,2. Les OSC viennent en tête avec une fréquence moyenne de 1,4. (Tableau 2).

Couverture par les médias publics des événements organisés par les formations politiques ou OSC

D'après les formations politiques et OSC enquêtées, la fréquence de couverture gratuite par les médias publics des événements qu'elles organisent est, en moyenne, de 1,5 (sur un maximum de 2). Cette fréquence atteint son maximum de 2 pour les formations politiques du pouvoir et est de 1,8 pour les OSC. Ce résultat indique que les formations politiques du pouvoir et les OSC reconnaissent une couverture fréquente par les médias publics des événements qu'elles organisent. Avec une fréquence moyenne de 1,3 les partis politiques de l'opposition font état d'une fréquence de couverture moins élevée par les médias publics comparativement aux partis politiques au pouvoir et OSC. (Tableau 2).

Invitation des formations politiques ou OSC aux émissions politiques par les médias publics

La fréquence d'invitation des formations politiques ou OSC aux émissions politiques par les médias publics est relativement faible. Elle est en moyenne de 0,7 (sur un maximum de 2). Les OSC semblent être plus fréquemment invitées (fréquence d'invitation moyenne de 1,1) que celles des autres (fréquence d'invitation moyenne de 0,4 pour l'opposition et 1,0 pour le pouvoir). (Tableau 2). Il faut noter que 10 des 27 formations politiques ou OSC enquêtées ont affirmé qu'elles n'ont jamais été invitées

par les médias publics aux émissions politiques ; et 9 de ces 10 formations sont de l'opposition. Il apparaît donc que les formations politiques de l'opposition sont rarement invitées par les médias publics.

Tableau 2 : Fréquences d'accès des formations politiques et OSC enquêtées aux médias publics

	Ensemble (n = 27)	**Pouvoir** (n = 1)	**Opposition** (n = 15)	**OSC** (n = 11)
Fréquence moyenne d'intervention sur les médias publics	1.0	1.0	0.8	1.4
Fréquence moyenne de couverture gratuite des événements par les médias publics	1.5	2.0	1.3	1.8
Fréquence moyenne d'invitation aux émissions politiques par les médias publics	0.7	1.0	0.4	1.1

Notes : *Les fréquences varient entre 0 (jamais) et 2 (souvent). Les comparaisons des différentes fréquences entre formations politiques au pouvoir et celles de l'opposition d'une part, et entre formations politiques au pouvoir et les OSC d'autre part n'indiquent aucune différence significative.*

Combien d'acteurs de chaque catégorie sont invités dans une émission débat sur un média public ? Le Tableau 3 montre qu'en moyenne, il y a 0,4 acteur des partis au pouvoir, 0,5 acteur de l'opposition, 0,8 acteur des OSC et 0,1 acteur du gouvernement à une émission débat sur un média public. Seul le nombre d'acteurs du gouvernement est significativement différent du nombre d'acteurs politiques des partis au pouvoir.

Tableau 3 : Nombre d'acteurs présents à la dernière émission débat sur un média public

	N	**Valeur**	**Différence** *(p-value)*
Nombre moyen d'acteurs politiques des partis au pouvoir	17	0.4	-
Nombre moyen d'acteurs politiques de l'opposition	17	0.5	0.635
Nombre moyen d'acteurs des OSC	17	0.8	0.215
Nombre moyen d'acteurs du gouvernement	17	0.1	0.068

Notes : *9 des 27* répondants ont affirmé qu'eux-mêmes ou leurs *formations politiques ou OSC n'ont jamais été invités par les médias publics, et un répondant a refusé de répondre à la question*

3.2.2 Espaces d'antenne des acteurs de la vie sociopolitique du pays

Invitation aux émissions

Dans quel type de média, quelle catégorie de média et quel type d'émission les acteurs politiques ou sociaux de chaque catégorie sont-ils invités ? La base des 431 invités constituée après cinq mois de collecte permet de répondre à cette question. Le Tableau 4 donne le nombre total d'invités aux émissions observées, et ce, par type de média, par catégorie de média, par type d'émission et par tendance politique ou sociale.

Les télévisions sont les médias qui ont reçu le plus d'invités (273 sur 431, soit 63% des invités) et les acteurs des OSC et ceux de l'opposition sont le plus invités. Les acteurs du gouvernement et ceux des partis politiques au pouvoir sont rares sur les médias, que ce soit sur les radios ou sur les télés. Les médias privés ont invité la majorité (353 sur 431, soit 82%) des acteurs, et la plupart de ceux-ci sont de l'opposition ou des OSC. Quant aux médias publics, ils invitent essentiellement les acteurs des OSC et n'invitent quasiment pas les acteurs politiques (de l'opposition comme du pouvoir). Dans les émissions débats, sur les médias aussi bien publics que privés, les acteurs des OSC sont largement les acteurs qui sont le plus invités, les acteurs du gouvernement (jamais invités)(2) et ceux du pouvoir sont ceux qui sont les moins invités. Aussi, dans les tranches consacrées aux journaux, à la radio ou à la télévision, les acteurs des OSC sont les plus invités (38 soit 26%), suivi des acteurs de l'opposition (31 soit 24%), les deux autres catégories d'acteurs (pouvoir et gouvernement) n'étant que faiblement représentées dans les journaux.

Tableau 4 : Distribution du nombre d'invités aux émissions observées, par type de média, par catégorie de média, par type d'émission et par tendance politique ou sociale

	Pouvoir	Opposition	OSC	Gouvernement	Autre	Ensemble
Type de média						
Télé	1%	11%	14%	2%	73%	63%
Radio	4%	15%	30%	3%	48%	37%
Catégorie de média						
Public	3%	1%	21%	6%	69%	18%
Privé	2%	15%	20%	1%	62%	82%
Type d'émission						
Journal	3%	24%	26%	5%	43%	33%
Chronique		38%	15%	8%	38%	3%
Débat	1%	5%	17%	0%	76%	64%
Ensemble	**2%**	**12%**	**20%**	**2%**	**64%**	**100%**

2. « Jamais invité » signifie n'a jamais participé aux émissions débats observées.

Couverture médiatique

L'enquête auprès des médias a permis d'avoir une perception de la couverture médiatique que chaque média fait sur les activités des différents acteurs de la vie sociopolitique du pays. Le Tableau 5 donne le nombre de reportages/couvertures non payés que les médias enquêtés ont faits au cours des 30 jours qui ont précédé l'enquête sur les activités des différents acteurs de la vie sociopolitique du pays. La télévision officielle a fait, en moyenne chaque jour, un reportage sur les activités de toutes les catégories d'acteurs, sauf sur les marches de protestation de l'opposition qu'elle n'a couvert qu'une seule fois pendant les 30 jours. En revanche, la télévision privée a, dans l'ensemble, fait beaucoup moins de reportages que la télévision publique. Elle a fait, en moyenne une fois par semaine, un reportage sur les activités du chef de l'État et sur les activités d'OSC, d'ONG ou d'associations et en moyenne une fois toutes les deux semaines un reportage sur les activités du chef de file de l'opposition et sur les marches de protestation de l'opposition. Par ailleurs, elle n'a fait qu'un seul reportage pendant les 30 jours sur les activités de l'Assemblée nationale mais n'a fait aucun reportage sur les activités du gouvernement ou sur les marches de soutien au chef de l'État. Durant les 30 jours qui ont précédé la collecte de données, la Radio officielle enquêtée a couvert essentiellement les activités des OSC soit en moyenne plus d'un reportage chaque jour, elle a fait aussi en moyenne un reportage toutes les deux semaines sur les activités du gouvernement. La Radio privée n'a pas fait de reportage sur les activités du chef de l'État et sur les marches de protestation de l'opposition, elle a en revanche fait en moyenne un reportage chaque semaine sur les activités du gouvernement et rejoint a peu près dans les mêmes proportions de reportage la télévision privée sur les autres activités.

Tableau 5 : Nombre de reportages/couvertures non payés que le média a faits au cours des 30 jours qui ont précédé l'enquête sur les activités des différents acteurs de la vie sociopolitique du pays

	TV publique	TV privée	Radio publique	Radio privée
Activités du chef de l'État	30	5	0	0
Activités du chef de file de l'opposition	30	3	0	4
Activités du gouvernement	30	0	3	5
Activités de l'Assemblée nationale	30	1	0	1
Marches de soutien au chef de l'État	30	0	0	0
Marches de protestation de l'opposition	1	2	0	0
Activités d'une OSC/ONG/Association	30	4	30	4

Notes : *Dans l'enquête auprès des médias, Radio Lomé n q pu être interviewée.*

3.2.3 Temps d'antenne des acteurs de la vie sociopolitique du pays

Perception par les formations politiques ou OSC enquêtées du temps accordé par les médias publics aux reportages sur les événements organisés par les différents acteurs de la vie socio-politique du pays.

La totalité (100%) des formations politiques ou OSC enquêtées estime que le temps accordé par les médias publics aux reportages sur les événements organisés par les acteurs des partis politiques au pouvoir est suffisant. Cette proportion est de 96% pour les événements organisés par les acteurs du gouvernement et de 59% pour les événements organisés par les acteurs apolitiques ; elle n'est que de 4% pour les événements organisés par les acteurs politiques de l'opposition. Si la proportion de formations politiques ou OSC qui estime que le temps accordé par les médias publics aux reportages sur les événements organisés par les acteurs du gouvernement n'est pas significativement différent de celle des événements organisés par les acteurs des partis politiques au pouvoir, les deux autres proportions sont significativement différentes de cette dernière.

Tableau 6 : Proportion de répondants qui pensent que le temps accordé par les médias publics aux reportages sur les évènements organisés par les différents acteurs de la vie sociopolitique du pays est suffisant

	N	% de répondants qui pensent que le temps de reportage est suffisant	Différence *(p-value)*
Événements organisés par les acteurs politiques des partis au pouvoir	24	100%	-
Événements organisés par les acteurs politiques de l'opposition	26	4%	0.000
Événements organisés par les acteurs apolitiques/ neutres	22	59%	0.001
Événements organisés par les acteurs du gouvernement	25	96%	0.327

Le Tableau 7 compare ces proportions suivant la catégorie des formations politiques et OSC enquêtées. Il en résulte que la perception que les formations politiques et OSC ont du temps accordé par les médias publics aux reportages sur les évènements organisés par les différents acteurs de la vie sociopolitique du pays n'est pas fonction de la catégorie à laquelle elles appartiennent (de l'opposition ou neutres).

Tableau 7 : Proportion de répondants qui pensent que le temps accordé par les médias publics aux reportages sur les évènements organisés par les différents acteurs de la vie sociopolitique du pays est suffisant, par tendance politique ou sociale

	Pouvoir (n = 1)	Opposition (n = 15)	OSC (n = 11)
Événements organisés par les acteurs politiques des partis au pouvoir	-	100%	100%
Événements organisés par les acteurs politiques de l'opposition	0%	7%	0%
Événements organisés par les acteurs apolitiques/neutres	-	58%	60%
Événements organisés par les acteurs du gouvernement	-	100%	90%

Temps de parole des invités aux émissions observées

Le Tableau 8 donne le temps moyen de parole des différents acteurs de la vie sociopolitique du pays invités dans les émissions observées. Les acteurs du pouvoir semblent avoir, en moyenne, le plus grand temps de parole lorsqu'ils sont invités dans une émission. En effet, un acteur du pouvoir a, en moyenne 33 minutes de parole dans une émission, tandis que ce temps de parole est de 27 minutes pour un acteur de l'opposition, de 20 minutes pour un acteur d'une OSC et de 14 minutes pour un acteur du gouvernement. Le temps de parole d'un acteur d'une OSC et celui d'un acteur du gouvernement sont significativement inférieurs à celui d'un acteur de l'un des partis politiques du pouvoir. Cette différence est significative à 1%. Par contre, le temps de parole d'un acteur de l'opposition est statistiquement identique à celui d'un acteur de l'un des partis politiques du pouvoir.

Cependant, lorsqu'on compare les temps de parole des différents types d'acteurs pendant les journaux, l'on voit que seul le temps de parole d'un acteur du gouvernement est significativement inférieur de celui d'un acteur de l'un des partis politiques au pouvoir. Lorsqu'on fait une restriction aux émissions débats le temps de parole d'un acteur d'un OSC est significativement inférieur de celui d'un acteur de l'un des partis politiques au pouvoir.

Tableau 8 : Temps (en minutes) moyen de parole des différents acteurs de la vie sociopolitique du pays, selon le type d'émission

	Pouvoir (n = 8)	Opposition (n = 53)	OSC (n = 87)	Gouvernement (n = 9)
Journal	34.0	29.3	24.6	11.0***
Débat	31.8	23.4	16.1***	15.0
Ensemble	**32.9**	**26.7**	**20.1*** **	**13.6*** **

Notes : *Nous n'avons considéré que les journaux et les émissions débats ici. La comparaison des différents indicateurs entre acteurs des partis politiques au pouvoir et toute autre catégorie d'acteurs est renseignée par les astérisques. Les différences significatives sont marquées par un, deux ou trois astérisques : * pour p < 0,10 ; ** pour p < 0,05 et *** pour p < 0,01.*

Temps d'antenne des différentes catégories d'acteurs pendant les reportages sur les différents types de médias monitorés (radio et télévision)

Le Tableau 9 donne le temps moyen consacré pendant les reportages aux différentes catégories d'acteurs. En moyenne, les médias dont les émissions ont été observées consacrent pendant les reportages 1 minute aux acteurs des partis politiques au pouvoir, 0,6 minute aux acteurs de l'opposition, 6,4 minutes aux acteurs apolitiques et 3,2 minutes aux acteurs du gouvernement. Les acteurs apolitiques sont donc ceux qui ont le plus grand temps de reportage et les acteurs politiques de l'opposition ceux qui ont le plus faible temps de reportage. Le temps consacré par les médias pendant les reportages aux acteurs des partis politiques au pouvoir est presque le double de celui des acteurs politiques de l'opposition.

Tableau 9 : Temps (en minutes) moyen consacré aux différents acteurs de la vie sociopolitique du pays lors des reportages

	N	Valeur	Différence *(p-value)*
Temps moyen consacré aux acteurs politiques des partis au pouvoir	678	1.0	-
Temps moyen consacré aux acteurs politiques de l'opposition	678	0.6	0.008
Temps moyen consacré aux acteurs des OSC	678	6.4	0.000
Temps moyen consacré aux acteurs du gouvernement	678	3.2	0.000

Dans le Tableau 10 , le temps moyen consacré aux différentes catégories d'acteurs est donné suivant le type du média, sa catégorie et le type de l'émission. Le temps ne diffère pas significativement suivant le type de média pour les acteurs apolitiques et les acteurs des partis politiques au pouvoir. Par contre, la télévision accorde plus de temps au gouvernement (3,6 minutes) que la radio (2,8 minutes). Les acteurs politiques de l'opposition bénéficient de plus de temps sur les radios (0,9 minutes) que sur la télévision (0,3 minutes).

Par ailleurs, les médias privés accordent plus de temps pendant les reportages aux acteurs politiques que les médias publics. À l'inverse, ils accordent moins de temps pendant les reportages aux acteurs apolitiques et aux acteurs du gouvernement que les médias publics. Tandis que le temps consacré par les médias publics aux reportages sur les activités des acteurs du pouvoir est le triple de celui consacré à l'opposition. En comparant le temps de reportage dans les journaux à celui dans les émissions débats, il en résulte que le temps consacré aux acteurs politiques et sociaux pendant les reportages dans les journaux est significativement supérieur à celui dans les émissions débats, sauf pour les acteurs des partis politiques au pouvoir pour lesquels il n'y a pas de différence significative.

Tableau 10 : Temps (en minutes) moyen consacré aux différents acteurs de la vie sociopolitique du pays lors des reportages, selon le type de média, la catégorie de média et le type d'émission

	Type de média		*Catégorie de média*		*Type d'émission*	
	Télé	**Radio**	**Public**	**Privé**	**Journal**	**Débat**
Temps moyen consacré aux acteurs politiques des partis au pouvoir	0.9	1.0	0.9	1.1	1.1	0.6
Temps moyen consacré aux acteurs politiques de l'opposition	0.3	0.9***	0.3	1.1***	0.8	0.0***
Temps moyen consacré aux acteurs des OSC	6.7	6.2	8.1	4.0***	7.7	1.3***
Temps moyen consacré aux acteurs du gouvernement	3.6	2.8*	4.8	0.9***	3.9	0.1***

Notes : *Les différences significatives sont marquées par un, deux ou trois astérisques : * pour p < 0,10 ; ** pour p < 0,05 et *** pour p < 0,01.*

3.2.4 Le genre et l'accès aux médias

Sur vingt invités aux émissions observées, seulement un invité est de sexe féminin. Ce résultat indique qu'il existe entre les acteurs sociopolitiques de sexe féminin et ceux de sexe masculin un important écart d'accès aux médias. Les médias devraient donc inviter plus souvent des femmes actrices de la vie sociopolitique du pays afin de résorber ce gap.

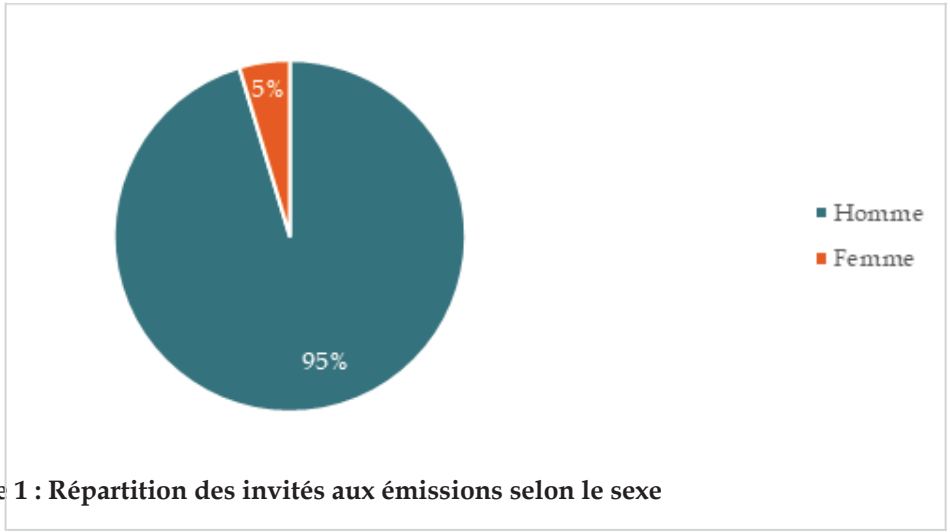

Figure 1 : Répartition des invités aux émissions selon le sexe

3.2.5 Équité de l'accès aux médias publics

La problématique de l'égal accès des médias publics est de divers ordres à savoir : les temps de paroles des acteurs politiques et sociaux lors des émissions contradictoires, les temps de reportages des évènements des acteurs politiques et sociaux et la facilité d'accès de ces médias et autres.

Les données collectées auprès des formations politiques et OSC montrent que la perception de l'accès aux médias publics est beaucoup plus favorable aux acteurs politiques du pouvoir et du gouvernement que pour les acteurs politiques de l'opposition et sociaux. Ainsi environ 80% formations politiques ou OSC ayant participé à cette enquête estiment que les acteurs politiques du pouvoir sont plus favorisés lors des émissions débat contradictoires.

Figure 2 : Appréciation du traitement réservé aux acteurs politiques des partis au pouvoir lors des débats contradictoires par les formations politiques et OSC enquêtées

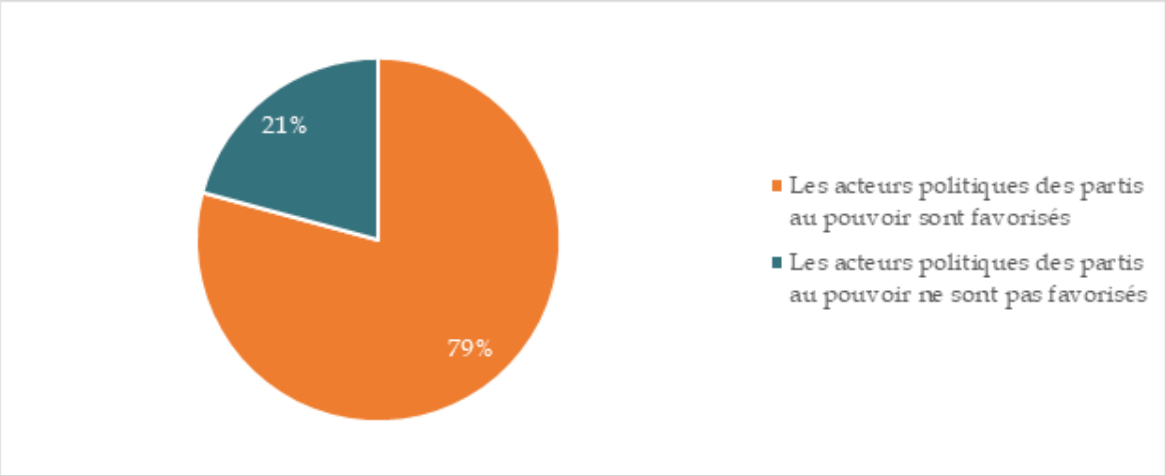

De plus, si nous désagrégeons les données, il ressort qu'environ 9 personnes sur 10 acteurs de l'opposition estiment que les acteurs politiques du pouvoir sont beaucoup plus favorisés lors des émissions débat contradictoires contre 7 personnes sur 10 pour la société civile.

Tableau 11 : Quelques indicateurs relatifs à l'accès équitable aux médias publics, par tendance politique ou sociale

	Pouvoir (n=1)	Opposition (n=15)	Neutre (n=11)
Proportion de répondants qui sont tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle «L'accès aux médias publics n'est pas équitable pour toutes les composantes politiques et sociales «	100%	80%	73%
Proportion de répondants qui pensent que les médias publics favorisent les acteurs politiques au pouvoir	-	86%	70%
Proportion de répondants qui pensent que l'accès aux médias publics par les différentes formations politiques n'est pas du tout équitable	100%	60%	55%
Proportion de répondants qui pensent que comparativement aux autres médias les médias publics assurent moins un accès équitable	100%	80%	50%
Proportion de répondants qui pensent que les médias publics n'ont pas fait d'effort au cours des 12 derniers mois pour assurer un accès équitable à leur antenne	100%	60%	46%

D'après les résultats ci-dessus et ceux présentés dans la sous-section 4.2.3 de ce rapport, il ressort que les médias publics au Togo sont perçus difficiles d'accès pour des partis politiques de l'opposition. De ce fait, seulement 11% des formations politiques et OSC enquêtées pensent que les médias publics offrent un accès équitable aux acteurs de la vie sociopolitique du pays. Par contre la télévision publique estime qu'elle offre un accès équitable aux acteurs de la vie sociopolitique du pays, quelle que soit leur orientation politique.

Figure 3 : Appréciation de l'accès aux médias publics pour toutes les composantes politiques et sociales par les formations politiques et OSC enquêtées

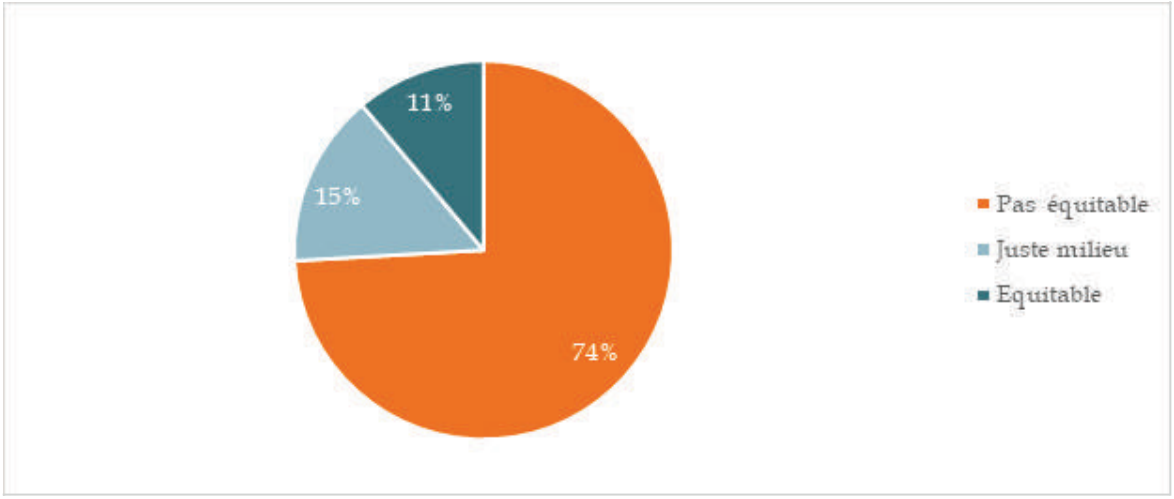

Malgré cet état des lieux de l'accès aux médias publics du Togo, les acteurs sociopolitiques ne perçoivent pas beaucoup d'effort pour l'amélioration de la situation de la part des médias publics. Ainsi, pour 6 personnes sur 10 des acteurs des partis d'opposition, les médias publics n'ont pas fait d'effort au cours des 12 derniers mois pour assurer un accès équitable à leurs antennes (Tableau 11). De plus, les résultats montrent que ces derniers varient suivant les types d'émissions. Ainsi, pour les émissions politiques, notamment les débats politiques contradictoires, 52% des formations politiques et OSC pensent que les médias publics ne font aucun effort contre 44% pour les émissions d'information et 20% pour les autres émissions. La télévision publique, par contre, estime avoir fait beaucoup d'efforts pour un accès équitable pour les émissions politiques et d'information et peu d'effort ou quelques efforts pour les émissions politiques. De plus, elle estime qu'au cours des 12 mois qui ont précédé l'enquête, des efforts ont été effectués en ce qui concerne une couverture médiatique équitable.

Figure 4 : Opinions des formations politiques et OSC enquêtées sur le niveau d'effort des médias publics pour assurer un accès équitable à toutes les tendances politiques et sociales, par catégorie d'émissions

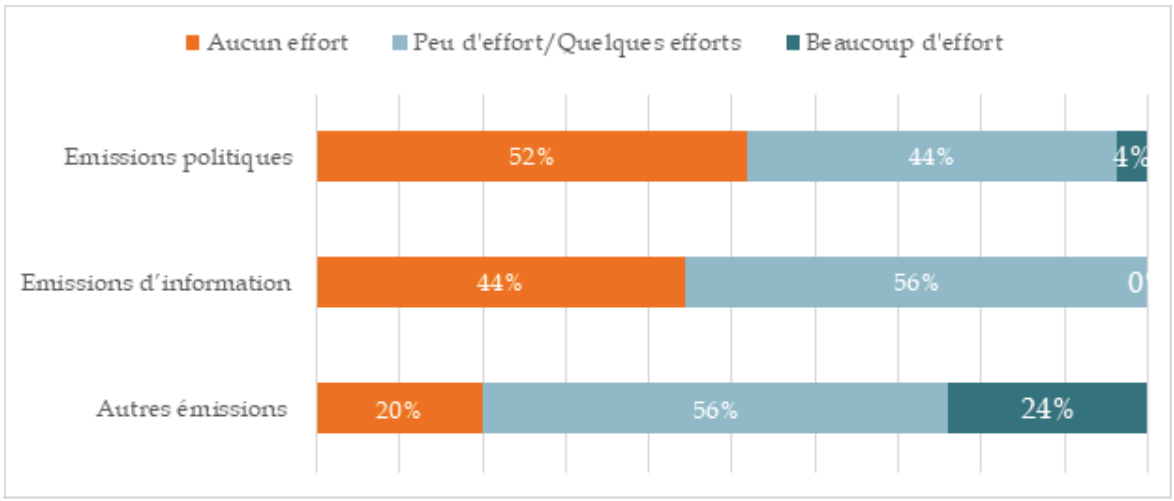

3.2.6 Difficultés qui empêchent les médias publics d'assurer un accès équitable à toutes les composantes politiques et sociales

Dans l'optique d'apporter une solution aux problèmes d'accès équitable aux médias publics par toutes les tendances politiques et sociales, les perceptions des formations politiques et OSC sur les questions de l'équité d'accès aux médias publics mais aussi les opinions des responsables des médias sur ces questions ont été recueillies.

Aux formations politiques et OSC, il a été demandé de donner la principale difficulté qui empêche ou limite les médias publics dans leurs efforts d'assurer un accès équitable aux différentes formations politiques et OSC, et ce, suivant les catégories d'émissions (émissions d'information, émissions politiques, autres émissions). Pour ces utilisateurs des médias deux problèmes/difficultés se positionnent en tête, que ce soit pour les émissions politiques, les émissions d'information ou pour les autres émissions. Il s'agit des difficultés liées à la ligne éditoriale des médias publics (autocensure) suivi de la censure des autorités du pays. Les difficultés techniques viennent en troisième position. Les difficultés financières ne sont évoquées que pour les autres émissions.

Figure 5 : Principale difficulté qui empêche ou limite les médias publics dans leurs efforts d'assurer un accès équitable aux différentes formations politiques et OSC, par catégorie d'émission

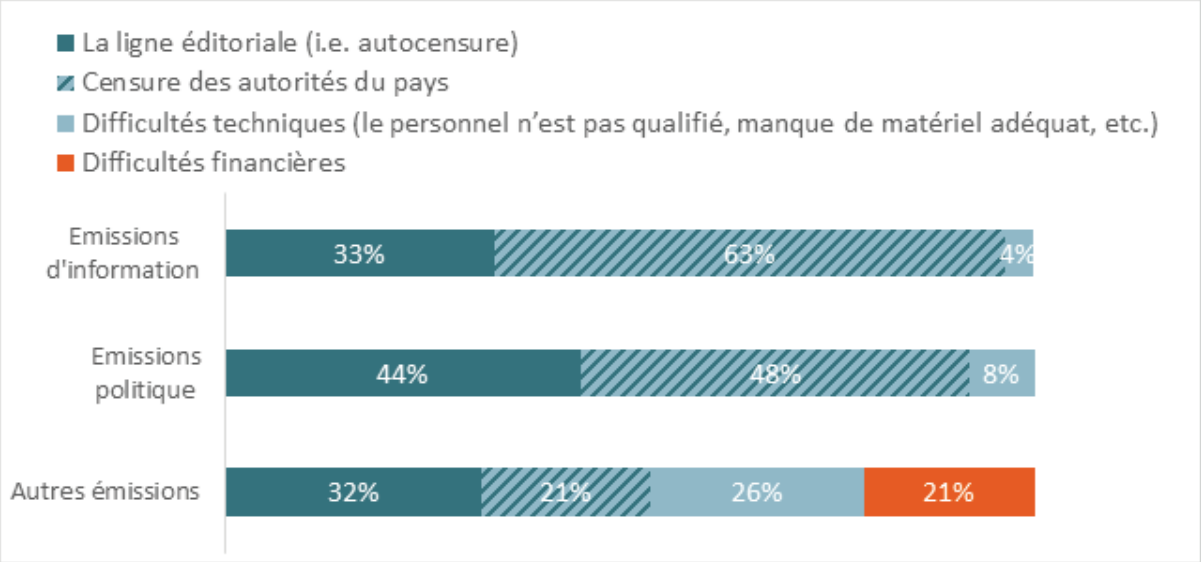

Il a également été demandé aux responsables des médias d'identifier la principale difficulté qui empêche ou limite le média dans ses efforts d'assurer un accès équitable aux différentes formations politiques et OSC, et ce, suivant les catégories d'émissions. Leurs réponses n'ont pas varié d'une émission à l'autre.

Pour la télévision publique, la principale difficulté qui l'empêche ou la limite d'assurer un accès équitable est d'ordre technique alors que la télévision privée penche sur la disponibilité des invités. Le répondant de la radio privée revient sur la disponibilité des invités et insiste sur le cas de la mouvance présidentielle. En mentionnant la ligne éditoriale comme difficulté principale, l'avis du répondant de l'une des radios officielles rejoint celui des acteurs sociopolitiques.

Tableau 12 : Principale difficulté qui empêche ou limite le média dans ses efforts d'assurer un accès équitable aux différentes formations politiques et OSC

	TV officielle	TV privée	Radio privée	Radio officielle
Difficultés techniques (personnel non qualifié, manque de matériel, etc.)	✓			✓
Disponibilité des invités		✓		
Disponibilité de la mouvance au pouvoir			✓	
Ligne éditoriale (i.e. autocensure)				✓

Les principales difficultés d'accès aux médias publics varient donc selon que l'on soit acteur sociopolitique ou un responsable de média. On note néanmoins dans l'ensemble quatre difficultés principales à savoir : l'autocensure des médias publics, la censure des autorités du pays, les difficultés techniques (personnel non qualifié, manque de matériel, etc.) et la disponibilité des invités. D'autres difficultés comme le manque d'innovation, l'intolérance des manifestants ou la méfiance entre journalistes ont été aussi évoquées par certains responsables de partis politiques, d'organisations de la société civile ou même les responsables des organisation de presse ainsi que la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC).

3.2.7 Appréciation du niveau d'accès aux médias publics par les formations politiques et OSC

Les formations politiques et OSC enquêtées ont indiqué sur une échelle de 1 (pas du tout satisfait) à 5 (parfaitement satisfait) leur degré de satisfaction du niveau d'accès qu'offrent les médias publics aux différents acteurs de la vie sociopolitique du pays. En moyenne, elles ont un degré de satisfaction du niveau d'accès qu'offrent les médias publics aux acteurs des partis politiques au pouvoir de 4,1, un degré de satisfaction du niveau d'accès des acteurs politiques de l'opposition de 1,5, un degré de satisfaction du niveau d'accès des acteurs apolitiques/neutres de 3,1 et un degré de satisfaction du niveau d'accès des acteurs du gouvernement de 4,0. Le degré de satisfaction du niveau d'accès qu'offrent les médias publics aux acteurs politiques de l'opposition et celui des acteurs apolitiques sont significativement inférieurs à celui des acteurs des partis politiques au pouvoir, à 1% et 10% respectivement.

Tableau 13 : Degré de satisfaction du niveau d'accès qu'offrent les médias publics aux différents acteurs de la vie sociopolitique du pays

	N	Valeur	Différence *(p-value)*
Degré moyen de satisfaction du niveau d'accès qu'offrent les médias publics aux acteurs des partis politiques au pouvoir	25	4.1	-
Degré moyen de satisfaction du niveau d'accès qu'offrent les médias publics aux acteurs politiques de l'opposition	26	1.5	0.000
Degré moyen de satisfaction du niveau d'accès qu'offrent les médias publics aux acteurs des OSC	24	3.1	0.022
Degré moyen de satisfaction du niveau d'accès qu'offrent les médias publics aux acteurs du gouvernement	25	4.0	0.857

Notes : *Le niveau de satisfaction va de 1 (pas du tout satisfait) à 5 (parfaitement satisfait).*

Le Tableau 14 donne, suivant la catégorie de la formation, le degré de satisfaction du niveau d'accès qu'offrent les médias publics aux différents acteurs de la vie sociopolitique du pays. Bien qu'il existe une différence entre les degrés de satisfaction de l'accès aux médias entre les acteurs du pouvoir comparé aux autres acteurs (OSC et opposition), cette différence n'est pas significative. Tous les acteurs sont moins satisfaits du niveau d'accès de l'opposition aux médias publics avec un degré de satisfaction moyen compris entre 1 et 2 (Sur une échelle allant de 1 = « Pas du tout satisfait » à 5 = « Parfaitement satisfait »).

Tableau 14 : Degré de satisfaction du niveau d'accès qu'offrent les médias publics aux différents acteurs de la vie sociopolitique du pays, selon les formations politiques et OSC enquêtées

	Pouvoir (n = 1)	Opposition (n = 15)	OSC (n = 11)
Degré moyen de satisfaction du niveau d'accès qu'offrent les médias publics aux acteurs des partis politiques au pouvoir	5.0	4.2	3.9
Degré moyen de satisfaction du niveau d'accès qu'offrent les médias publics aux acteurs politiques de l'opposition	1.0	1.2	2.0
Degré moyen de satisfaction du niveau d'accès qu'offrent les médias publics aux acteurs apolitiques/neutres	1.0	2.9	3.5
Degré moyen de satisfaction du niveau d'accès qu'offrent les médias publics aux acteurs du gouvernement	5.0	4.2	3.7

Notes : *Les comparaisons des différents indicateurs entre formations politiques au pouvoir et formations politiques de l'opposition d'une part, et entre formations politiques au pouvoir et OSC d'autre part indiquent qu'il n'y a aucune différence significative.*

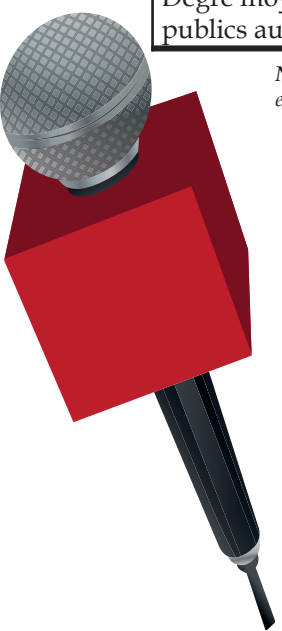

Les entretiens avec les deux télévisions ciblées par cette étude sur cette question semblent indiquer que les médias paraissent plus satisfaits de l'accès qu'ils offrent aux acteurs que les formations politiques et OSC. La télévision publique a un niveau de satisfaction de 5 pour l'accès qu'elle offre à chaque catégorie d'acteurs, alors que la télévision privée a un niveau de satisfaction de 5 pour chaque catégorie d'acteurs à l'exception des acteurs politiques de l'opposition pour lesquels elle a un niveau de satisfaction de 4. Il y a donc un déphasage entre le niveau de satisfaction perçu par les pourvoyeurs des services (les médias) et les bénéficiaires de ces services (les formations politiques et OSC).

3.2.8 Attitude des formations politiques et OSC face au problème d'accès inéquitable aux médias publics

Les acteurs politiques et sociaux ont, au Togo, peu d'éléments de pression sur les médias publics pour faire respecter l'égal accès à ces médias. Les résultats montrent que seulement 26% des acteurs politiques et sociaux ont mené une action auprès de la HAAC pour pointer du doigt les problèmes d'accès aux médias publics (Figure 6). De plus, parmi ceux qui ont mené une action auprès de la HAAC, 43 % sont satisfaites de la réponse de la HAAC. Cette dernière devrait donc faire des efforts pour paraître plus crédible aux yeux des acteurs de la vie sociopolitique du pays.

Figure 6 : Répartition des formations politiques et OSC enquêtées selon qu'elles ont mené ou non une action auprès de la HAAC au sujet des problèmes d'accès aux médias publics

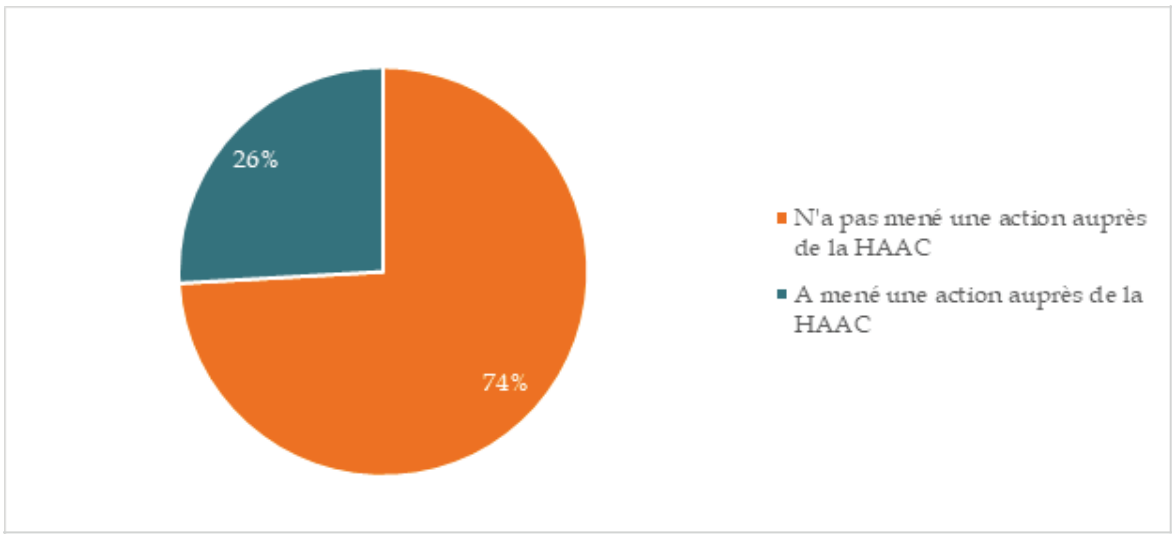

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le suivi du pluralisme d'opinion sur les médias publics révèle un déséquilibre dans l'accès offert aux composantes de la vie sociopolitique. Les formations politiques et OSC critiques aux représentants des pouvoirs publics jouissent de temps et d'espaces d'antennes restreints à l'opposé des représentants et OSC favorables aux pouvoirs publics. Cette inégalité d'accès contraste avec le droit positif togolais et repose sur plusieurs facteurs. Il s'agit essentiellement du déficit d'autonomie éditoriale et financière des médias publics. La HAAC, l'institution de la république en charge de palier ce déséquilibre, souffre du manque de confiance de la part des acteurs sociopolitiques qui ne la saisissent pas ou ne sont pas satisfaits de ses interventions. Ces derniers évoquent principalement comme raison son manque d'indépendance, notamment dans le processus de nomination de ses membres et son fonctionnement. Il convient au regard des éléments précités de proposer des mesures idoines et efficaces pour l'effectivité réelle de la législation consacrant l'accès des composantes sociopolitiques aux médias publics, gage de la vitalité du processus d'édification d'un Etat de droit et de la démocratisation au Togo. Des approches de solutions sont proposées, à cet effet, dans les recommandations ci-après.

Assemblée nationale/Ministère de la communication

1. Adopter une loi pour transformer les médias publics en office pour renforcer leur autonomie éditoriale et financière ;

2. Réviser le mode de désignation des membres de la HAAC en accordant au Président de la République, à l'Assemblée Nationale et à l'organisation la plus représentative des journalistes et technique de la communication le droit de désigner trois (3) membres chacun ;

3. Doter la HAAC de la prérogative de nommer les responsables des médias publics sur étude de dossier suite à un appel à candidature;

4. Réviser une part consistant de l'aide de l'Etat à la presse à la professionnalisation des journalistes des médias publics ;

5. Créer un statut particulier pour les journalistes des médias publics.

HAAC

1. Instruire les responsables des médias publics sur la nécessité d'accorder un temps d'antenne équitable à toutes les tendances sociopolitiques au Togo ;

2. Vulgariser l'arrêté n°002/HAAC/14/P portant modalités pratiques d'accès équitable des partis politiques, des associations et des institutions de la République aux médias publics auprès des acteurs sociopolitiques et journalistes des médias publics ;

3. Produire, en collaboration avec les médias publics, les organisations professionnelles de la presse et les OSC, des relevés chiffrés et qualitatifs du traitement et la couverture de l´information sociopolitique afin de sanctionner les contrevenants de la législation en vigueur, en la matière.

4. Conclusion et Recommandations

Médias publics

1. Accorder des temps et espaces d´antennes équitables aux acteurs sociopolitiques au cours des reportages des émissions de journaux ;

2. Organiser régulièrement des émissions de débats contradictoires et y inviter souvent des acteurs sociopolitiques critiques envers le pouvoir ;

3. Rendre opérationnel un mécanisme d'auto monitoring des médias publics en vue de s'assurer d'accorder un temps équitable à toutes les tendances sociopolitique du pays.

Acteurs sociopolitiques

1. Répondre favorablement aux invitations des médias publics pour les émissions débats ;

2. Sensibiliser leurs militants sur le rôle des médias en général et des médias publics en particulier et la nécessité d'éviter les actes de violence à l'endroit des journalistes sur les lieux de reportage ;

3. Saisir officiellement la HAAC sur les cas d'inégal accès aux médias publics ;

4. Créer des espaces de débat sur la place des médias en général et des médias publics en particulier, dans le renforcement de la gouvernance démocratique et de l'Etat de droit ;

5. Initier, de concert avec les médias publics et privés, des émissions grand-publics contradictoires en vue de favoriser l'expression des opinions plurielles, gages du renforcement de l'Etat de droit.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Constitution togolaise de la IVe République, Adoptée par référendum le 27 septembre 1992, Promulguée le 14 octobre 1992, Révisée par la loi n° 2002-029 du 31 décembre 2002 et modifiée à son article 52 alinéa 1er par la loi n° 2007-008 du 07 février 2007 ; p.65

2. « Monitoring des médias : professionnalisme à l'épreuve de la liberté de la presse » ; Rapport de la HAAC, 23 mars 2012 ;

3. Rapport annuel d'activités 2016, HAAC ;

4. Arrêté n°002/HAAC/14/P portant modalités pratiques d'accès équitable des partis politiques, associations et institutions de la République aux médias publics, HAAC ;

5. Monitoring médias lors des législatives ; Rapport de l'OTM, 2013

6. Monitoring du parlement ; Rapport du CNSC;

7. Monitoring des médias du pluralisme politique et de la couverture du processus électoral : Madagascar 2013-2015 », Rapport du INCIPALS ;

8. Rapport de monitoring des médias de chaque 1er trimestre de 2011-2014, Conseil Supérieur de la Communication du Burkina Faso.

ANNEXE A : ECHANTILLON DE L'ENQUETE AUPRES DES FORMATIONS POLITIQUES ET OSC

OSC	*Formations politiques*
1. ACAT 2. MJP 3. CACIT 4. FODDET 5. STT 6. TOGO DEBOUT 7. COPED 8. CNSC 9. MMLK 10. Bâtir le Togo 11. NJSPF 12. ROADDH 13. CONAPP 14. APED 15. CRADAT 16. VEILLE ECONOMIQUE 17. WANEP 18. COALITION TOGOLAISE DES DEFENSEURS DES DROITS HUNAINS	1. Alliance des Démocrates pour le Développement Intégral (ADDI) 2. Alliance Nationale pour le Changement (ANC) 3. Bloc d'Action pour le Changement (BAC) 4. Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) 5. Le Nid 6. Nouvel Engagement Togolais (NET) 7. Pacte Socialiste pour le Renouveau (PSR) 8. Forces Démocratiques pour la République (FDR) 9. Front des Patriotes pour la Démocratie (FPD) 10. Le Parti des Togolais 11. Le Togo Autrement 12. Mouvement des Républicains Centristes (MRC) 13. Parti National Panafricain (PNP) 14. Santé du peuple 15. Union des Forces du Changement (UFC) 16. Organisation pour Bâtir Un Togo Solidaire (OBUTS) 17. Convention des Forces Nouvelles (CFN) 18. Parti pour le Renouveau et de la Rédemption (PRR) 19. Convention Démocratique des Peuples Africains (CDPA) 20. Les Démocrates 21. UNIon pour la République (UNIR)

ANNEXE B : INDICATEURS CLES DU MONITORING DES EMISSIONS

Numéro de l'indicateur	Nom et définition de l'indicateur	Valeur de l'indicateur
	Informations générales sur le monitoring des émissions	
ME01	Nombre total d'émissions observées	678
ME02	Nombre d'émissions de médias publics observées	402
ME03	Nombre d'émissions de médias privés observées	276
ME04	Nombre d'émissions télévisées observées	312
ME05	Nombre d'émissions radiophoniques observées	366
ME06	Nombre d'émissions de la TVT observées	126
ME07	Nombre d'émissions de la Radio Lomé observées	139
ME08	Nombre d'émissions de la Radio Kara observées	137
ME09	Nombre d'émissions le la New World TV observées	186
ME10	Nombre d'émissions de la Radio Victoire FM observées	90
ME11	Durée moyenne d'observation d'une émission télévisée observée (en minutes)	75
ME12	Durée moyenne d'observation d'une émission radiophonique observée (en minutes)	70
ME13	Nombre de journaux observés	547
ME14	Nombre de chroniques observés	12
ME15	Nombre de débats sociopolitiques observés	119
ME16	Proportion d'émissions dont le présentateur/l'animateur est de sexe féminin	35%
ME17	Proportion d'émissions pour lesquelles le présentateur/l'animateur parait politiquement biaisé dans ses questions et analyses	0%
ME18	Proportion d'émissions réalisées avec un reportage/élément introduisant les invités	67%
	Temps consacré pendant les reportages aux mouvances politiques et sociales (en minutes)	
ME19	Temps moyen consacré pendant un reportage aux acteurs politiques des partis au pouvoir	1.0
ME20	Temps moyen consacré pendant un reportage aux acteurs politiques de l'opposition	0.6
ME21	Temps moyen consacré pendant un reportage aux acteurs apolitiques/neutres	6.4

ME22	Temps moyen consacré pendant un reportage aux acteurs du gouvernement	3.2
	Invitation aux émissions	
ME23	Proportion d'émissions auxquelles fut invité au moins un acteur de la vie sociopolitique du pays	35%
ME24	Proportion de journaux auxquels fut invité au moins un acteur de la vie sociopolitique du pays	20%
ME25	Nombre moyen d'invités aux émissions débats	2.4
Numéro de l'indicateur	Nom et définition de l'indicateur	Valeur de l'indicateur
ME26	Nombre moyen d'invités aux journaux	1.3
ME27	Proportion d'invités de sexe féminin	5%
ME28	Proportion d'invités de sexe féminin aux émissions débats	4%
ME29	Proportion d'invités des partis politiques au pouvoir aux émissions débats	1%
ME30	Proportion d'invités de l'opposition aux émissions débats	5%
ME31	Proportion d'invités des organisations de la société civile aux émissions débats	17%
ME32	Proportion d'invités du gouvernement aux émissions débats	0%
ME33	Proportion d'invités de sexe féminin aux journaux	6%
ME34	Proportion d'invités des partis politiques au pouvoir aux journaux	3%
ME35	Proportion d'invités de l'opposition aux journaux	24%
ME36	Proportion d'invités des organisations de la société civile aux journaux	26%
ME37	Proportion d'invités du gouvernement aux journaux	5%
	Temps de parole des invités (en minutes)	
ME38	Temps de parole moyen d'un invité à une émission débat	13.2
ME39	Temps de parole moyen d'un invité des partis politiques au pouvoir à une émission débat	31.8
ME40	Temps de parole moyen d'un invité de l'opposition à une émission débat	23.4
ME41	Temps de parole moyen d'un invité des organisations de la société civile à une émission débat	16.1
ME42	Temps de parole moyen d'un invité du gouvernement à une émission débat	15.0
ME43	Temps de parole moyen d'un invité à un journal	22.0
ME44	Temps de parole moyen d'un invité des partis politiques au pouvoir à un journal	34.0

ME45	Temps de parole moyen d'un invité de l'opposition à un journal	29.3
ME46	Temps de parole moyen d'un invité des organisations de la société civile à un journal	24.6
ME47	Temps de parole moyen d'un invité du gouvernement à un journal	11.0

Une étude réalisée par :

Centre de Documentation et de Formation sur les Droits de l'Homme
1441, rue des Tecks, Bè Klikamé, Carrefour des ONG
Tél : +228 91.87.93.72 / 91.18.46.79
Mail : centredfdh@gmail.com

Center for Research and Opinion Polls
Immeuble Cleveland Building, Adidogomé, La Pampa
Tél : +228 70.42.94.55 / 90.32.82.63
Mail : administration@crop-africa.org

Alternative Leadership Group
1441, rue des Tecks, Bè Klikamé, Carrefour des ONG
Tél : +228 90.25.71.07 / 99.89.88.90
Mail : algtogo@gmail.com

Avec l'appui du CCFD-Terre Solidaire :

CCFD-Terre Solidaire
4, rue Jean Lantier
75001 Paris
Site web : http://ccfd-terresolidaire.org

Montage et mise en page : Jéromine CHAUMARD

Médias publics au Togo : le pluralisme en débat

CDFDH

CENTER FOR RESEARCH AND OPINION POLLS

La science au service des décideurs

Alternative Leadership Group

Juin 2018